



Organisation
internationale
du Travail

METTRE EN PLACE DES SOCLES DE PROTECTION SOCIALE AVEC L'OIT ENSEMBLE, CHANGEONS LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES AU SENEGAL

UNE PLURALITE D'APPROCHES QUI N'EST PAS SUFFISANTE POUR COUVRIR TOUTE LA POPULATION

Le gouvernement s'est clairement engagé en faveur de l'extension de la protection sociale dans sa stratégie nationale adoptée en 2005, et cet engagement est reflété dans de nombreux régimes et initiatives mis en œuvre dans le but de créer un socle de protection sociale. L'exercice d'actualisation de cette stratégie, commencée en 2015, vient de s'achever. Durant les récentes années, l'essentiel des politiques sociales s'appuyaient sur la Stratégie nationale de développement économique et social, SNDES 2013-2017.

En matière de santé, un Plan de développement stratégique de la couverture maladie universelle 2013-2017, aligné sur la SNDES 2013-2017, a été lancé officiellement en septembre 2013. Il est progressivement mis en œuvre sous la responsabilité de l'Agence de la Couverture Maladie Universelle (CMU), créée en janvier 2015.

Les fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé sont couverts par une assurance sociale obligatoire. Des mutuelles de santé apportent une protection complémentaire à ces travailleurs et une couverture primaire aux travailleurs du secteur informel à titre volontaire. Des programmes d'assistance sociale couvrent les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Selon le Rapport mondial sur la protection sociale de l'OIT, seuls 20,1 pour cent de la population bénéficiaient d'une protection sociale en matière de santé en 2007.

L'Agence de la CMU a reçu pour mission de ramener cette part à 75 pour cent avant la fin 2017.

MISE EN ŒUVRE D'UN REGIME POUR LES TRAVAILLEURS DE L'ECONOMIE INFORMELLE

Les travailleurs de l'économie informelle représentent près de 40 pour cent des travailleurs sénégalais ne travaillant pas dans le secteur agricole. Dans ses efforts de promotion de l'extension de la couverture et de formalisation, le ministère en charge du du Travail et de la Protection sociale, avec l'appui de l'OIT,



a conçu un régime simplifié dédié aux petits cotisants. Ce régime, découlant de bonnes pratiques mondiales, cherche à assurer l'inclusion sociale des travailleurs de l'économie informelle et à appuyer leur transition vers l'économie formelle. Ce régime rendra la protection sociale disponible en tant que paquet (c'est-à-dire plusieurs prestations pour une seule cotisation couvrant également les impôts) et assortie d'autres services publics portant sur la promotion de l'emploi et le développement des entreprises. Ce régime est un moyen d'appuyer davantage les efforts de formalisation de l'emploi de 2,4 millions de travailleurs. La phase pilote devrait être lancée à la mi-2017.

TRANSVIE, UNE MUTUELLE DE SANTE SENEGALAISE

En 2008, une mutuelle de santé a été créée pour les travailleurs du secteur des transports routiers, avec l'appui technique de l'OIT. Transvie est passée de 800 membres à sa création, à 23 000 membres en 2015 (travailleurs et leurs familles) à Dakar. Outre la santé, de nouvelles garanties en cas d'accident et d'invalidité et des prestations de survivants ont été progressivement ajoutées.

“ Transvie a permis d'améliorer les conditions de santé des chauffeurs professionnels. Nous avons maintenant accès aux hôpitaux et aux services de soins de santé pour nous soigner. J'en ai profité à de nombreuses reprises pour moi et pour ma famille, en payant seulement 20 pour cent des frais médicaux. ”

Sur la Ligne 33, près de la totalité des 80 employés sont affiliés à Transvie. Mais, certains collègues ne sont pas au courant de son existence. Nous devrions communiquer sur cette mutuelle de santé pour toucher tout le monde.

- Amyd Moustapha Diop, régulateur de bus de 40 ans à Dakar



DU DROIT A LA REALITE GRACE A VOTRE SOUTIEN

L'OIT a une expérience importante dans l'appui des pays cherchant à mettre en place et étendre la protection sociale. Avec votre aide, nous pouvons étendre la protection sociale aux travailleurs du secteur informel et à leurs familles, et faire de l'ODD 1.3 une réalité.

Avec votre appui, nous pouvons:

- Appuyer le développement d'un cadre juridique conçu dans le détail pour le régime des petits cotisants.

200 000 USD pendant 1 an

- Appuyer le développement des supports de communication, des protocoles, processus et outils d'évaluation de l'impact, et l'administration du système d'information nécessaire pour lancer le régime en tant que programme pilote.

350 000 USD pendant 1 an

- Appuyer la mise en œuvre pilote du régime et l'évaluation de son impact.

400 000 USD

- Appuyer financièrement et techniquement le gouvernement pour déployer le régime avec une forte campagne de sensibilisation et de communication, et étendre sa couverture à de nouvelles populations et régions.

200 000 USD pendant 1 an

- Renforcer les capacités du personnel du régime pour administrer et faire un suivi adéquat du régime des petits cotisants.

200 000 USD

A L'ECOUTE DE VOS AMBITIONS

En tant que donateur, vous recevrez des rapports réguliers sur les progrès effectués et vous avez accès aux activités du projet en cours et aux indicateurs de performance.

Pour discuter plus amplement de vos objectifs et des façons dont vous pouvez appuyer les acteurs au Sénégal et améliorer la vie de millions de personnes, veuillez contacter:



Théopiste Butare

Spécialiste principal en protection sociale

Équipe d'appui technique de l'OIT au travail décent

pour l'Afrique de l'Ouest

butare@ilo.org

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE :



<http://flagship.social-protection.org>



ET SUIVEZ-NOUS SUR :



www.facebook.com/SPplatform



www.twitter.com/soc_protection



www.youtube.com/user/lilotv



www.linkedin.com/company/social-protection-platform